

COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AUBE DE TIR À L' ARC

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26/10/2015

Présents : Arcis sur Aube, Auxon, Brienne le Château, Chaource, Maizières la Grande Paroisse, Romilly, Troyes, Vauchonvilliers, Vendeuvre sur Barse, Ville sous la Ferté.

Excusés : Diana Sports Bar sur Aube

Absents : Aix en Othe

Cotisations Poussins :

La Ligue a fait une erreur lors de la remise de ses tarifs à la FFTA. Les cotisations pour les poussins restent bien à 7 €. Un remboursement de 3 € par licence poussin sera fait en fin de saison par la Ligue . PENSER A ENVOYER VOS DEMANDES.

Bouquet Provincial 2018 :

Brienne était candidat à l'organisation de Bouquet Provincial 2018 et avait eu l'accord de la FFTA. Tout récemment , la FFTA a notifié son revirement. Et proposé 2019. Pour le moment, la déception est grande et la décision n'est pas prise.

Le Bouquet Provincial 2016 aura lieu à Soissons et un car sera probablement organisé comme les 2 dernières années. Il est demandé aux clubs de donner plus tôt leurs inscriptions pour faciliter la location du car. Il serait bien aussi que les archers qui s'y rendent par leurs propres moyens se regroupent à l'arrivée pour être ensemble au défilé.

Location cibles 3D :

Il est rappelé que les cibles 3D sont louées aux organisateurs par un prélèvement sur les inscriptions.

Concours salle Bar sur Seine:

Suite à un problème de disponibilité de salle, le concours de Bar sur Seine devra être déplacé. La salle est libre les 23 et 24 janvier. La confirmation devrait arriver jeudi 29/10.

Extension des stages :

Le Comité Aube a reçu une demande de la part d'un archer haut marnais pour participer au stage. Il a été accepté moyennant un prix de 15 € par séance au lieu de 10 pour les Auboisiens.

Notons que les stages ont été proposés à environ 60 personnes et que le stage jeune a été annulé par manque de participants. Les volontaires ont été basculés vers le stage adulte.

Calendrier extérieur:

Maizières déposera la date du 19/06. Chaource attend la date de Tonnerre pour se positionner mais pense décaler au 8/05.

Le week end du 16 – 17 avril reste disponible pour un Campagne.

Président :

Jean-Luc LEFEVRE
06 84 05 75 84
prescdaube@orange.fr

Secrétaire :

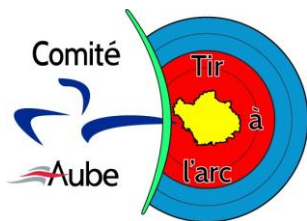
Alain MICHAUD
06 83 64 34 27
seccd10@orange.fr

Trésorière :

Michèle MATHAUT
06 76 19 34 10
trescd10@orange.fr

Siège social : 8 route de Dijon 10310 VILLE SOUS LA FERTE

Association N° W 101000081



COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AUBE DE TIR À L' ARC

Il est rappelé qu'il est possible de placer des concours en mars mais qu'il faut les déclarer avec les concours d'hiver.

Rappel : date limite de dépôt : 10 novembre.

Championnats de l'Aube :

- Campagne : Bar sur Seine
- 3D : reste à voir
- Beursault : Brienne
- FEDERAL : proposé à Bar sur Aube
- FITA : Arcis (départ du matin).

Divers:

L'examen d'arbitres se déroulera le 14/11 au collège de Lusigny . La maison des associations ne peut pas nous garantir qu'il n'y aura pas de fermeture pendant midi à cette date.

L'assemblée générale est fixée au 29/01/16. Une convocation sera bien sûr envoyée en temps utile.

Il est rappelé que la période de saisie par les clubs pour l'obtention des labels est ouverte (dossier disponible sur le site de la FFTA).

Le Président

Le secrétaire

Président :

Jean-Luc LEFEVRE
06 84 05 75 84
prescdaube@orange.fr

Secrétaire :

Alain MICHAUD
06 83 64 34 27
seccd10@orange.fr

Trésorière :

Michèle MATHAUT
06 76 19 34 10
trescd10@orange.fr

Siège social : 8 route de Dijon 10310 VILLE SOUS LA FERTE

Association N° W 101000081